



---

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

**Session Plénière du 16 Novembre 2017**

**Intervention de Charles de GEVIGNEY**

**Rapport N° 17.04.01**

**Rapport d'Orientations Budgétaires 2018 : Ferroviaire**

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Si l'on en croit le procès-verbal de la session plénière du 16 décembre 2016, dans le cadre du transfert de la gestion des TET de l'Etat à la Région à partir de 2018, l'accord initial prévoyait une prise en charge à 100% du déficit d'exploitation des trois lignes par l'Etat sur les deux premières années (soit 2018 et 2019), le montant était fixé à 49M€ sur la base de son estimation au moment de la signature de l'accord. Puis cette prise en charge par l'Etat devenait dégressive pour passer à 90% du déficit d'exploitation en 2020, 70% en 2021, 50% en 2022. Et l'accord prévoyait ensuite que l'Etat reste à 50% les exercices à suivre, sans jamais descendre en dessous de 25M€.

Maintenant si l'on en croit la presse, qui relaye le compte rendu que vous lui avez fait de votre rencontre avec Madame la Ministre des transports en date du 2 novembre, vous avez déclaré être satisfait car l'accord initial aurait été sauvé ! Mais dans cet élan d'enthousiasme, votre communication est-elle bien le reflet de la réalité ? On peut en douter. Car si l'on se penche sur la calculette, on est loin du compte pour le sauvetage des engagements de l'Etat, et au final il manque quand même pas mal de plumes à la Région.

Désormais, par la voix de la Ministre, l'Etat s'engage à une enveloppe de 49M€ en 2018, puis pas moins de 25M€ par an les années à suivre. C'est tout. Ce qui ne prend plus formellement en compte les 100% prévus initialement pour 2019, et nous laisse interrogatifs sur la trajectoire budgétaire que va prendre la dégressivité que vous nous prévoyez. Nous craignons qu'elle soit bien plus rapide que celle promise l'année dernière. Si l'on rajoute à ça le risque important de voir le déficit d'exploitation de ces trois lignes se creuser dans les années à venir, il serait honnête de reconnaître que ce transfert sera forcément lourd de conséquences financières pour la Région.



**Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire**  
2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS  
[grpfn@grp.regioncentre.fr](mailto:grpfn@grp.regioncentre.fr) - [fn-regioncentre.fr](http://fn-regioncentre.fr)



---

## Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Ce qui m'amène au point suivant. La question de la pérennité des lignes TET Paris- Bourges- Montluçon et Paris- Nevers est en suspens depuis le rapport de la commission Duron qui préconisait, en totalité pour la première et en partie pour la seconde, de les faire passer dans le périmètre TER. Nous savons que l'Etat prévoyait tôt ou tard de fermer ces dessertes TET en cas de non-accord avec la Région sur les modalités de leur transfert.

Ma question est donc la suivante :

Doit-on craindre dans l'avenir qu'en cas d'augmentation trop lourde de la charge d'exploitation de ces lignes, la Région Centre Val de Loire emboite le pas à l'Etat en envisageant la fermeture de desserte TET sur certaines d'entre elles ? Et ne riez pas trop, si l'on en juge à ce que vaut aujourd'hui en politique une signature d'engagement, y compris de l'Etat Français.

Je vous remercie.

